

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Date de convocation :	6 janvier 2012	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 47 Votants : 47
Date d'affichage de la convocation :	6 janvier 2012	

Séance du 16 janvier 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi seize janvier deux mille douze à vingt heures, à la salle polyvalente de Looze, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Madame Marie-Lyne MAHIET (suppléante), Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Evelyne TRES CARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Bernard GUINOT, Madame Anaïs ESNAULT (suppléante), Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Lionel PERREAU, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Marcel GALLOIS (suppléant), Madame Eliette ITALIANO, Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Philippe MAUNY, représenté par Madame Marie-Lyne MAHIET
Monsieur Yannick VILLAIN, représenté par Madame Anaïs ESNAULT
Monsieur Jean-Claude GRELARDON, représenté par Monsieur Marcel GALLOIS
Monsieur Hervé DESCHAMPS
Monsieur Olivier CENDRÉ

SECRETARE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Modification du cahier des charges du Fonds Façades

OBJET : Modification du cahier des charges du Fonds Façades

Il est proposé de réviser les cahiers des charges des aides à l'Habitat, mises en place par la Communauté de Communes du Jovinien.

Il s'agit d'orienter différemment les aides en mettant l'accent sur les travaux réduisant les coûts énergétiques des foyers et favorisant le maintien à domicile des personnes âgées.

Vu la délibération n° 22/2005 du 24 mars 2005 relative à la création d'un Fonds Façades sur la communauté de communes du Jovinien,

Vu la délibération n° HAB/2011/30 du 27 avril 2011 relative à la modification du cahier des charges du Fonds Façades,

Considérant la nécessité de fixer le plafonnement du montant global de la prime à 1 000 €,

Considérant que la durée de l'opération à 3 ans, à compter de janvier 2012,

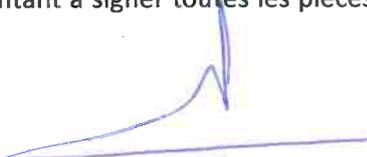
Vu l'avis favorable des membres du bureau réuni le 3 janvier 2012,

Vu l'exposé du président,

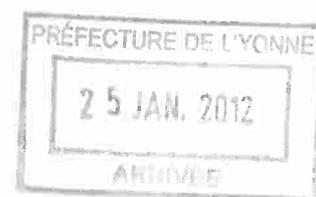
Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les modifications apportées au cahier des charges du Fonds Façades, dont la nouvelle version est jointe à la présente délibération.

Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce cahier des charges.



Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 25/01/2012

date de publication : 26/01/2012